

**POUR LE RETRAIT DE LA LOI
D' "ÉGALITÉ DES CHANCES"
ET DU CNE !**

**POUR UN PLAN SOCIAL
D'URGENCE !**

Le CPE est mort, la lutte continue

Une première victoire...

La succession de manifestations massives, et d'actions de blocage des centres de l'économie du pays expriment un refus massif de la population de cette politique anti-sociale du gouvernement et la détermination de la jeunesse à ne pas en rester là.

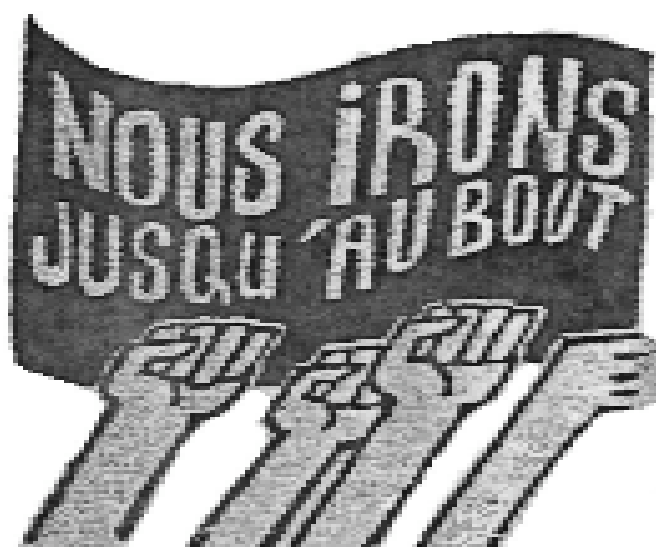
Villepin a cédé, le CPE est remplacé par "un dispositif d'insertion pour les jeunes", contrat qui concernera les jeunes en difficulté, actuellement embauchés en Civis (contrat d'insertion dans la vie sociale).

C'est un premier pas vers le retrait de l'ensemble de la loi dite sur "l'égalité des chances" que nous venons de faire, ensemble, uni-es et déterminé-es ! Certains syndicats vont nous appeler à stopper sagement notre mouvement. Nous répondrons que nos revendications débordent le CPE et que nous ne contenterons pas de son retrait !

Qui doit en appeler d'autres!

Cette première manche remportée est bien la preuve que le combat se situe dans la rue, et que seules la mobilisation et la grève paient. Nier cette évidence reviendrait à dire que nous avons perdu, ce qui serait partiellement faux. Au contraire, nous pouvons justifier la poursuite de notre mouvement par cette première défaite du gouvernement depuis des années de lutte sociale : c'est bien notre détermination, les actions, la grève et le blocage qui ont contraint l'UMP, le MEDEF et De Villepin à retirer leur projet. À ce titre, il est légitime de continuer à défendre nos acquis sociaux et à contrecarrer le modèle de société qu'ils/elles nous imposent.

Pour certain-es la lutte fête ses deux mois. Les militant-es sont bien souvent épuisé-es, et même si le mouvement continue avec la même vigueur, il risque vite de s'essouffler... La répression est de plus en plus massive et les condamnations sont de plus en plus sévères, mais nous ne devons pas céder à la politique d'intimidation du gouvernement. Les vacances et le rapprochement des périodes d'examens risquent d'amoindrir l'ampleur des mobilisations, pourtant **nous ne devons pas nous arrêter là !**



Reprenons ce qu'ils nous ont volé

Profitions du contexte actuel et du rapport de force établi pour remettre en cause les réformes libérales de ces dernières années et **mettre en avant nos revendications** : c'est une lutte offensive que nous devons maintenant mener : et c'est maintenant qu'il faut débattre de propositions alternatives, de propositions porteuses de changements, de rupture avec ce modèle libéral invivable! En plus du retrait de "la loi d'égalité des chances", **SUD Etudiant REVENDIQUE UN PLAN SOCIAL D'URGENCE:**

- Hausse du SMIC à 1500 euros et des minimas sociaux (RMI, allocation chômage)
- Réquisition des logements vides et construction massive de logements sociaux
- Réengagement financier de l'Etat dans l'Education (hausse du budget, augmentation des postes aux CAPES jusqu'à satisfaction des besoins)
- Augmentation du nombre et du montant des bourses, de l'allocation logement et de recherche vers un salaire socialisé pour la jeunesse.

Un salaire social pour la jeunesse !

Pour l'autonomie de la jeunesse

Le salaire social répond à la nécessaire autonomie de la jeunesse, le besoin d'une émancipation de son statut d'adolescent, émancipation qui ne pourra se faire sans indépendance financière. Elle apporterait de la même manière un statut à l'étudiant-e.

Pour le droit d'étudier décentement

Il apporte à l'étudiant-e les moyens de se consacrer entièrement à son statut de jeune travailleur/ euse intellectuel-le, sans avoir à travailler parallèlement, ce qui est un facteur important de réussite dans ses études.

Pour une autre répartition des richesses

Enfin il répond à l'impératif besoin d'une autre répartition des richesses, par la socialisation du salaire, dans un effort de solidarité, au détriment d'un assistanat trop souvent donné comme horizon indépassable. La mise en place du salaire socialisé étudiant passera par la mise en place d'une "caisse formation", alimentée par les cotisations sociales (prélevées sur les seules richesses produites par les salarié-es). Ces caisses seront administrées par des représentant-es étudiant-es et salarié-es.

C'EST EN POURSUIVANT LA LUTTE QUE L'ON POURRA IMPOSER ENSEMBLE D'AUTRES CHOIX !

SUD Etudiant Kézako ?

Depuis sa création en 1996, à la suite du mouvement de grève chez les travailleurs/euses et les étudiant-es de novembre et décembre 1995, SUD Etudiant n'a cessé de mener des actions et de participer aux luttes contre la précarité, contre la marchandisation du savoir, contre la casse du service public, contre le sexisme, pour la liberté de circulation et la régularisation des sans-papiers (carte d'étudiant-e = carte de séjour), pour une université gratuite et ouverte à tous et toutes... Notre fonctionnement est basé sur l'autogestion et la recherche du consensus. A SUD Etudiant, pas de président-e, pas de hiérarchie interne. Les syndicats sont autonomes et travaillent ensemble dans la fédération.

SUD Etudiant se veut avant tout un outil au service des étudiant-es : nous privilégions en toutes circonstances la mobilisation, les assemblées générales et le rapport de force pour arracher les revendications.

Face aux attaques libérales portées à la jeunesse, les actions sporadiques ne peuvent suffire à inverser la vapeur, c'est pourquoi nous estimons qu'il est nécessaire de construire une structure permanente, combinant la réflexion et l'action sur le long terme et permettant d'élaborer une stratégie nationale.

**Se syndiquer aujourd'hui,
c'est entrer en résistance !**



Fédération SUD Etudiant - 25-27 Rue des Envierges - 75020 Paris
01 44 07 89 63 - sud-etudiant@sud-etudiant.org - www.sud-etudiant.org